



Relier et embellir
quartiers et communes
pour une meilleure
qualité de ville

Triskell 2017

Triskell 2017

Avec le lancement de la deuxième phase du Triskell fin 2014, c'est une nouvelle agglomération qui se dessine. Une agglomération plus mobile, plus belle et plus durable dans l'intérêt de tous.

D'ici l'été 2017, deux nouveaux axes aménagés relieront le centre-ville de Lorient à Plœmeur au sud et à Quéven au nord. Sur leur passage, ils desserviront des secteurs qui concentrent environ 52 000 habitants, 12 500 emplois et 12 000 scolaires ou étudiants. Ce réseau de voies bus nouvelle génération propose une offre de transports alternative, efficace et économe. L'arrivée de Triskell resserre les liens entre les quartiers et les communes de l'agglomération. Il offre aussi l'occasion d'embellir la ville, apaise la circulation et permet de développer les modes doux (vélo, marche à pied).

Depuis septembre 2014, les travaux ont débuté. Ils se poursuivront jusqu'en 2017. Tout sera mis en œuvre pour accompagner et assister les riverains des chantiers, les cyclistes et les piétons dans leur parcours quotidien.

Norbert Métairie

Président de Lorient Agglomération

Olivier Le Lamer

Vice-président de Lorient Agglomération
chargé des mobilités



TRISKELL, C'EST QUOI ?

- Triskell est **un réseau de voies bus nouvelle génération qui permet des déplacements urbains rapides, cadencés et confortables**. Il constitue en cela une offre de transports alternative, efficace et économe.
- L'arrivée du Triskell permet **d'embellir les espaces urbains** des quartiers traversés et de les rendre accessibles à tous : vélos, piétons...
- Triskell représente déjà **une nouvelle manière de vivre l'agglomération**.

LES GRANDS CHIFFRES DU TRISKELL 2017

+
de
40 000
voyages par jour

17
lignes concernées
sur les **14** kilomètres

86 
POINTS D'ARRÊTS

34%
des voyageurs en gare
poursuivent leur trajet en bus sur
l'ensemble de l'agglomération

Triskell 2017

QUELS OBJECTIFS ?

- **Faciliter les liaisons** entre les villes de Plœmeur et Quéven et le centre-ville de Lorient et sur l'ensemble de l'agglomération.
- **Accompagner le développement des quartiers** de ces trois communes : quartier de la gare, Kervéanec, Keryado, Lanveur (lycées et campus universitaire) à Lorient, Croizamus à Quéven et La Chataigneraie à Plœmeur.
- **Embellir les axes principaux et les entrées de villes** : rues Colonel-Muller, Pottier, Queudet à Lorient, rues Jean-Jaurès et Herriot à Quéven, rue Sainte-Anne à Plœmeur.
- **Renforcer le pôle d'échanges multimodal** à la gare de Lorient pour faciliter la coordination entre les différents modes de transports : trains, bus, vélo, marche, taxi ou voiture.

14 KM

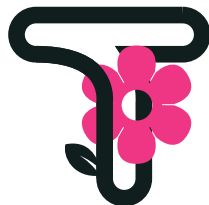


DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

La phase 2 (soit environ 14 km) complète les aménagements réalisés lors de la première phase :

- **Halles de Merville jusqu'à Plœmeur** (sud-ouest), via l'axe de l'avenue Jean-Jaurès et l'université.
- **Pôle d'échanges de la Gare jusqu'à Quéven** (nord-ouest), via l'axe de la rue de Belgique et Keryado.

QUALITÉ DE VIE ET PERFORMANCE DU RÉSEAU



- **Améliorer la qualité de vie dans les quartiers** : répondre aux besoins des habitants, aménager l'espace public, faciliter l'accès aux commerces, développer et sécuriser les modes de déplacement doux (vélo, marche à pied).
- **Rendre le réseau de transports publics plus performant** : des bus prioritaires plus confortables et plus fréquents ; des stations sécurisées et accessibles à tous.

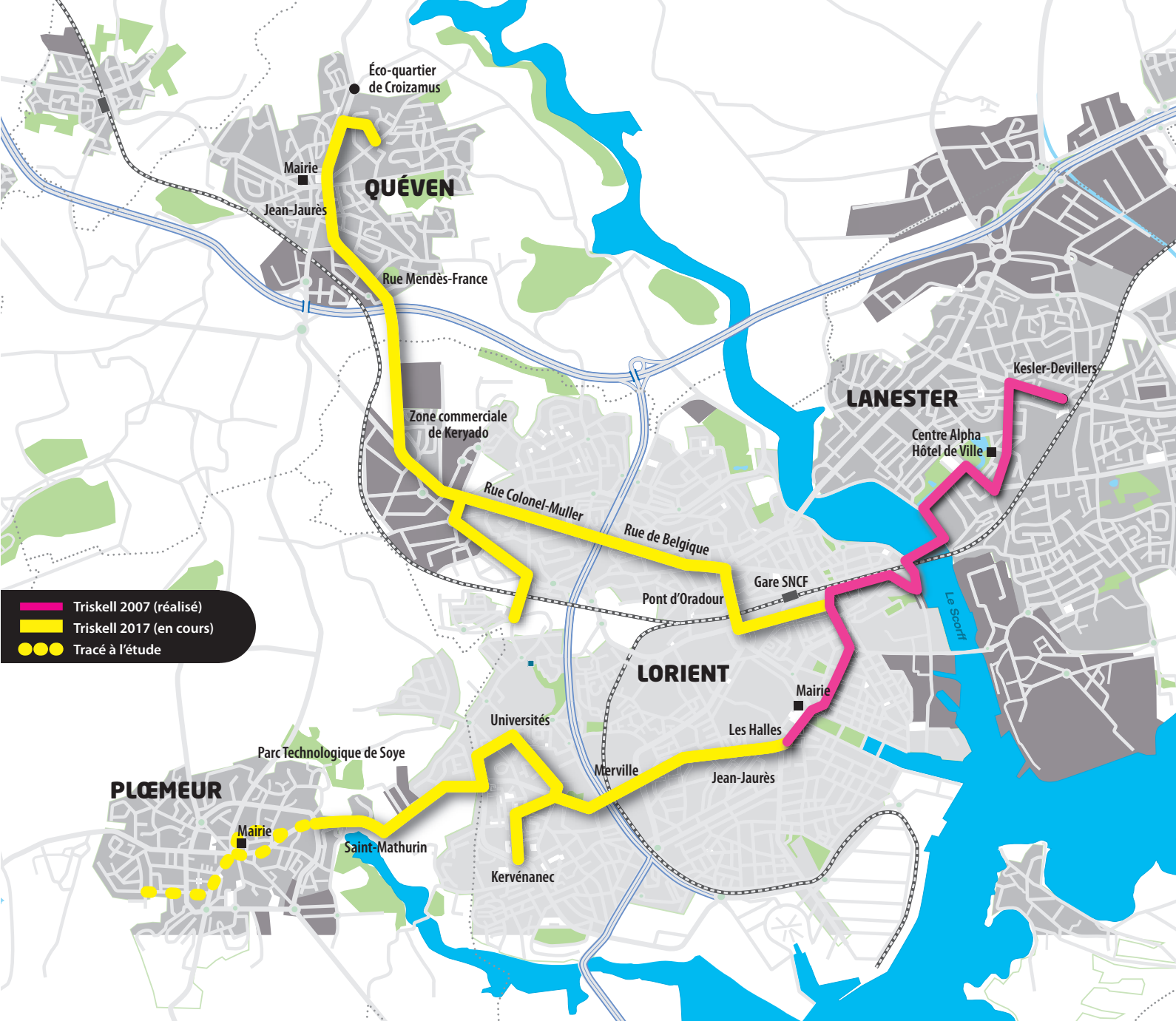
AMÉNAGEMENTS : PRIORITÉ AUX BUS !



- Des voies dédiées uniquement aux bus là où c'est possible et nécessaire.
- Des stations de bus apaisées : accessibilité grâce à des quais surélevés, sécurité des traversées avec îlot central, embellissement des contre-allées existantes.
- La priorité des bus aux carrefours : détection au feux, ronds-points traversants...

1^{RE} PHASE du TRISKELL

- Mise en service de la première phase du projet Triskell 2007
- 4,5 km d'aménagement entre Lorient et Lanester (dont 2,5 km en site propre, voies dédiées aux bus).
- Choix d'une exploitation en système ouvert : toutes les lignes qui passent sur l'axe empruntent le site propre. 14 lignes sont concernées.
- Investissement important avec le nouveau pont des Indes reliant Lorient à Lanester.
- Aménagements : priorité des bus aux carrefours, hauteur de quai de 21 cm compatibles avec tous types de bus et longueur de quai pouvant accueillir plusieurs bus aux stations les plus fréquentées.



- Triskell 2007 (réalisé)
- Triskell 2017 (en cours)
- Tracé à l'étude



UNE NOUVELLE GARE EN 2017

2017 marquera la mise en service de la nouvelle gare de Lorient connectée à la ligne à grande vitesse, qui positionnera Lorient à 2h40 de Paris. Autour d'elle, un pôle d'échanges multimodal confortable et efficace permettra aux usagers et voyageurs de passer facilement d'un mode de transport à l'autre : train, transports urbains, vélo, marche à pied ou voiture. Avec un arrêt à proximité, la gare deviendra le point central des trois axes du Triskell.

Démarrage des travaux : début 2015.

CONTACTS

Triskell 2017

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les correspondants Triskell :

- À Lorient : Philippe Petiot
06 14 07 49 18
correspondant-triskell@mairie-orient.fr
- À Quéven : Philippe Le Bihan
02 97 05 31 66
plebihan@mairie-queven.fr

UN DIALOGUE PERMANENT

<http://triskell.lorient-agglo.fr>

LORIENT
AGGLOMÉRATION



- **Consultation des communes** : concertation permanente sur le programme et le suivi des travaux avec les villes concernées.
- **Création d'une commission de concertation** à Lorient rassemblant associations de riverains, associations de personnes à mobilité réduite, représentants de quartiers, commerçants, ... pour bénéficier de l'expertise d'usage des participants.
- **Tenue d'une dizaine de réunions publiques** sur Lorient, Quéven, Plœmeur pour présenter le projet et recueillir les avis. D'autres réunions sont programmées en 2015. Renseignez-vous sur le site internet <http://triskell.lorient-agglo.fr>
- **Mise en place d'outils d'information/ communication** : site web dédié, bornes tactiles dans les accueils des mairies concernées, images virtuelles et simulations en réalité augmentée, articles réguliers dans les magazines des collectivités, signalétique adaptée, communication auprès des riverains et des commerçants.
- **Mise en place d'une Commission d'indemnisation** des commerçants et artisans (CICA) pour les professionnels riverains du chantier.